

Virapin, Albert

Cote de référence FR ANOM COL H 3903/b
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H3903/n° matricule de 1° catégorie/b
Condamné en 1886
Envoyé en Obock et Guyane française
N° matricule 95 / 24686 / 6446 / 416

Informations

Transporté à Obock (1e catégorie n°95), transféré en Guyane (1e catégorie n°24686, puis libéré 4e catégorie 1e section n°6446 puis 4e catégorie 2e section)

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).